



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École de Vesancy



Place du Château

01170 Vesancy

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
D'ECOLE
du 17 / 06 / 2024**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. Michel Parra			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : M. David Grandclément	x		
Maire :	x		Mme Françoise Fontaine
Conseiller municipal : Mme Françoise Consani	x		
ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE			
Mme Manon Ledrapier	x		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N :			
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Solveï Gayet de Chassey	x		
	x		Mme Laure Van Gysel
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 25 / 06 / 2024

Le président, directeur de l'école
Nom : M. David Grandclément

Signature

Le secrétaire, (fonction) Représentante des parents d'élèves
titulaire

Nom : Mme Solveï Gayet de Chassey

Signature

Date : 17 juin 2024
heure de début : 18h30

Ordre du jour :

- **Équipe pour l'an prochain :**

Accueil de Mme Grandclément comme enseignante car parmi les postulants c'est elle qui avait le plus d'expérience et de points. Elle est à 80% donc sera présente 3 jours/4 sauf pendant les mois de janvier à mars où elle sera là les 4 jours.

M. Grandclément reprend à 100% mais sera comme toujours en décharge de direction 1 jour par mois.

M. Charlety (AESH) souhaite continuer de soutenir 1 enfant de Vesancy qui part au collège et être présent sur le reste de son service sur l'école de Vesancy.

Mme Rousseau (agent d'animation) faisant fonction d'ATSEM sera également présente dans l'équipe.

- **Bilan des activités et projets réalisés depuis le mois de mars :**

- Classe des grands

Projet "alimentation et agriculture locale" avec le Parc Naturel Régional.

Projet "Tous Épanouis à l'École" sur le bien-être des élèves avec l'Université Lyon II.

Participation au concours Algoréa.

Application de discussion en anglais commencée récemment.

- Les deux classes

Jardin pas possible en raison de la mauvaise météo.

Même problème pour l'école en forêt auquel s'ajoute maintenant les sorties natations qui prennent 3 après-midis de l'école cette fin d'année.

- Classe des petits

Participation au projet USEP danse avec reprise de la chorégraphie et intégration des grands lors de la kermesse.

Sortie USEP athlétisme le 24 juin à St Jean de Gonville autour du thème des JO (lancer, course, saut...)

Les GS et 1 MS ont commencé Lalilo dont les licences sont payées par l'état (chanceux car pas pour toutes les écoles mais Vesancy faisait partie des écoles pilotes) Si une sortie de fin d'année s'avère possible, celle-ci sera à nouveau simple (de proximité, sans bus).

- **Sorties natation :**

Merci à la mairie pour le financement des entrées et des cars et aux nombreux parents qui se sont formés et rendus disponibles.

M. Grandclément vient en appui le vendredi après-midi.

Les plus grands passeront le test "savoir nager" ou « l'aisance aquatique ». Pour les plus jeunes, les objectifs sont d'oser mettre la tête dans l'eau, plonger ou sauter, se déplacer avec les frites ou sans...

Les petits ont fait un gros travail de préparation en amont avec révision du trajet, des étapes... donc tout s'est bien passé.

- **Manifestation organisée par l'Association des Parents d'Élèves :**

Merci beaucoup à l'APE qui a su créer un dynamisme et du lien au sein de l'école. M. Grandclément a vraiment apprécié de pouvoir passer le relais.

Bravo pour la « kermesse » qui était très réussie !

- **Bilan de l'année**

Année très complexe pour les deux classes donc les élèves vont travailler jusqu'au dernier jour, surtout dans la classe des grands.

- **Conseil école-collège**

Il y aura des groupes de niveaux le mercredi matin en 6^{ème} pour les maths et le français. Mme Ledrapier et M. Grandclément ont proposé leur soutien si le financement est possible.

Les élèves qui iront au collège de Gex vont s'y rendre vendredi 28 juin le matin.

- **Présentation des résultats de l'école aux évaluations nationales**

Début d'année CP CE1 et CM1 : résultats égaux ou au-dessus des résultats de la circonscription et des résultats nationaux.

- **Mi-année :**

CP : Niveau équivalent à la circonscription, quelques fragilités sont ressorties correspondant notamment à des élèves bloqués par la panique sur certains exercices – Les conditions de cette année notamment depuis février, (beaucoup de remplaçants avec une agitation du reste de la classe) laisse craindre de moins bons résultats à la rentrée de CE1 que leurs camarades de cette année.

- **Intervention du RASED**

Soutien apprécié de Mme Pernin, psychologue scolaire : continuité du suivi des élèves ayant un PPS, ou non, depuis plusieurs années, intervention auprès d'élèves de familles et de l'équipe.

- **Intervention de la cellule pHAre**

La classe des grands a bénéficié de l'intervention de M. Pierre Boucher et Mme Isabelle Montagne membre de cette cellule d'intervention et de prévention du Harcèlement que nous remercions.

- **Projet NEFLE, point sur l'avancement du projet**

LIRECOOL pour les 8-14 ans : nouvelle version en septembre avec élargissement éventuel aux écoles de Gex et au collège.

M. Grandclément doit établir un rapport d'activité auprès du Rectorat pour obtenir une prolongation du projet notamment en lien avec la réécriture des programmes scolaires en cours.

- **Rentrée scolaire 2024/2025**

Effectifs :

61 élèves à la rentrée et 63 en octobre mais peut-être plus avec la libération du logement au-dessus de la classe des petits et les logements sociaux non attribués.

12 PS

6 MS

16 GS (dont 1 arrivée en octobre)

10 CP

7 CE1 (dont 1 arrivée en octobre)

2 CE2

5 CM1

5 CM2

- **Répartition a priori :**

Les PS, MS, GS et CP seront répartis sur deux classes plus ou moins de façon égale Cela permet de respecter la directive de 24 élèves maximum par classe pour les CP et GS et d'avoir une plus grande efficacité pédagogique en limitant les interactions non soutenantes entre élèves.

Les CE1, CE2, CM1 et CM2 resteront avec M. Grandclément.

Incidence de la présence d'une seule ATSEM sur la mise en œuvre des enseignements, l'accompagnement et la surveillance des élèves :

Mme Rousseau a un rôle dans les enseignements : elle peut par exemple prendre les GS pour faire de la phonologie. Son rôle ne se limite pas aux enfants souillés ou à la surveillance des siestes ou des récréations.

L'emploi d'une 2^{ème} ATSEM n'est pas prévu. Ce seront donc 720 h annuelles pendant lesquelles surveillance, accompagnement et enseignement devront être réalisés sans appui d'une ATSEM dans l'une ou l'autre des 2 classes comportant des élèves de maternelle.

En continuité du conseil d'école du 25/03/24 sur le sujet d'un poste supplémentaire d'ATSEM, un questionnement est soulevé sur l'incidence en terme de sécurité pour les classes dont les enseignantes seront seules avec des enfants de maternelle autant d'heures par an.

M. Grandclément indique qu'il répartira les heures d'intervention de Mme Rousseau auprès de chaque classe de manière équitable.

A Vesancy chaque classe est isolée des autres -> le directeur ne peut seulement que proposer des solutions pour limiter les problématiques. Donc l'équipe travaille sur des décroissements entre classe et regroupements pour la sieste.

Les parents d'élèves manifestent leur inquiétude et indiquent qu'elles demanderont un rdv avec le maire.

Réflexion en cours sur une rentrée échelonnée des élèves de PS

- **Projets pour 2024-2025 :**

Sorties théâtre ou cinéma à la place de la musique pour laquelle un budget de 1400 euros étaient prévus.

USEP : en réflexion pour une reconduite l'an prochain. Ecole dans les bois : possible seulement avec des adultes accompagnateurs pour les classes comprenant des enfants de maternelle (légalisation en vigueur en date d'août 2023).

Fournitures scolaires demandées aux familles

Listes identiques à cette année.

Remplacement par les familles des casques ou souris cassés par leurs enfants et demande d'acheter du matériel à usage personnel. Ce point sera rajouté au règlement à la rentrée.

Même démarche de remplacement par les familles pour les jeux et le matériel de classe.

- **Accueil des nouveaux élèves**

Rencontre en cours avec les nouvelles familles et accueil des futurs PS le mercredi 26 mai le matin pour un temps de découverte de l'école avec les enseignantes et l'ATSEM.

- **Budget matériel, mobilier 3^e classe**

L'école est actuellement sur un estimatif de devis d'un montant de 22 400 euros pour le mobilier sur les 25 000 budgétisés par la mairie.

Le reste du budget fonctionnement n'est pas suffisant pour le matériel de rentrée des 3 classes et l'achat du fond (jeux, outils pédagogiques...) nécessaire pour l'ouverture d'une 3e classe. Mme Fontaine transmettra la demande d'une enveloppe de 4000 euros au conseil municipal.

(aucune information officielle écrite n'a été transmise aux représentants des familles (et à l'école) sur les lignes budgétaires pour l'équipement de cette 3^e classe – investissement et fonctionnement)

- **Organisation cantine et périscolaire :**

La cantine : 20 familles se sont prononcées en faveur d'une livraison de repas sur 27 votantes (pour info, les familles avec des enfants uniquement en CM2 n'ont pas voté et, en toute logique, les familles avec plusieurs enfants ne se sont prononcées qu'une fois, d'autre part les familles dont les enfants ne fréquentent pas ce service ne se sont pas prononcées).

Le personnel a signalé que la livraison des repas ne semblait envisageable que si quelqu'un était engagé pour dresser les tables, chauffer les repas, contrôler de la température (obligation légale de fonctionnement), débarrasser, nettoyer et ranger la vaisselle.

La présentation faite au conseil sous entendait que personne ne voulait changer le système donc le conseil municipal a refusé la mise en place d'un service de livraison.

Un nouvel agent a été recruté par la mairie pour le midi et le soir jusqu'à 17h30.

Inquiétudes des parents sur le risque d'accident en lien avec un effectif de surveillance insuffisant après 17h30. Risque accru par le fait que les WC prévus au départ seront à l'étage inférieur.

Les parents en parleront aussi avec le maire lors de leur rdv.

- Il faudra également clarifier le lieu (Laforêt ou Balthazar) et la possibilité d'accès à un WC à l'étage.
- Par ailleurs, les parents signalent ne pas avoir été suffisamment informés du délai d'inscription au 15 juin (affiche sur la porte de la salle des frigos uniquement pour certains). Mme Fontaine va revoir avec le personnel du secrétariat de mairie.

- **Point sur les locaux**

Classe des petits :

plâtre qui part dans les WC. Demande de résolution de ce point.

Constatation de la réfection des huisseries du logement au-dessus de la classe des petits , cependant Mme Fontaine informe qu'aucune remise en état des huisseries défectueuses de la classe des petits n'est à ce jour prévue malgré les fuites régulièrement constatées (même volets fermés).

Remerciement à M. De Antoni qui a réparé la tige de volet cassé.

- **Ventilation classe des grands :**

Il est nécessaire d'en avoir une pour que les peintures ne se détériorent pas et aussi car la qualité de l'air dans une classe doit respecter certaines normes. Cependant son fonctionnement quasi permanent émet un fond sonore continu -Une solution s'avère nécessaire.

- **Clés**

Prévoir 2 jeux de clé pour les 2 enseignantes de la nouvelle classe (Mme Grandclément et son complément)

Local frigo

Besoin d'au moins 2 clés en plus pour le personnel.

Mme Fontaine dit les avoir demandés donc va vérifier.

Mme Fontaine fera un point sur les horaires d'ouverture et de fermeture de ce local.

- **Cour de récréation**

La taille du préau est insuffisante (normalement 1m² par élève) car les enfants ont besoin de prendre l'air même lorsqu'il pleut. Envisager un 2^{ème} préau qui pourrait servir pour les événements de la commune, par exemple vers le terrain de pétanque.

L'état du revêtement nécessite un maintien de la vigilance : Quelques herbes repoussent sur le bitume malgré les interventions des années précédentes.

Mme Gayet de Chassey, psychomotricienne, signale qu'une cour d'école devrait permettre la stimulation de la motricité hors cette cour est presque vide et le jeu est à l'extérieur de la zone sécurisée.

Il faut discuter quels aménagements sont possibles car c'est un investissement sur le long terme : les enseignants continueront à faire des récréations communes même une fois le nouvel espace aménagé.

- **Solutions envisagées pour les enfants incontinents**

Proposition d'aménagement : bac de douche vs table à langer vs douchette ?

Rien ne semble vraiment optimal donc il est vraiment important que les familles puissent travailler ce point à la maison.

Les enseignants et ATSEM continueront à proposer très régulièrement aux enfants en difficulté.

Quid pour l'heure où l'agent en charge de ce service sera seul en surveillance ?

- **Sécurisation entrée 3^{ème} classe**

Proposition de mise en place de bacs de fleurs pour matérialiser la zone grise devant la 3^{ème} classe afin de protéger des passages de véhicules et de donner des repères aux élèves dans cet espace.

- **Avancement du permis de construire 3^e classe**

Des modifications auraient été apportées suite aux remarques des enseignants et des parents mais Mesdames Fontaine et Consani ne savent pas précisément lesquelles, les enseignants non plus, aucun retour à ce jour ne leur ayant encore été fait.

- Élection des délégués de représentants des parents d'élèves 2024 :
Le conseil d'école se prononce à l'unanimité pour un vote par correspondance.

heure de fin : 23h